



L'ADA Bretagne vous propose un service d'insémination artificielle

A partir de reines souches (F0) acquises ou présentes dans le cheptel, de plus en plus d'apiculteur.rice.s professionnel.le.s se tournent vers des souches inséminées pour diverses raisons, par exemple pour conserver des génétiques d'intérêt ou sélectionner en vue d'améliorer les caractéristiques recherchées (douceur, caractère hygiénique, rendement, non essaimage...). C'est actuellement le seul moyen dans l'environnement breton de maîtriser à 100% la génétique désirée. En effet, si la saturation en mâles dans un secteur (pour des fécondations sur des îles par exemple) permet de bons résultats, elle ne permet pas d'établir la paternité comme le permet l'insémination. L'élevage de reines, de plus en plus intégré aux exploitations, ne représente qu'une partie du travail de sélection.



Le service proposé

L'ADA Bretagne vous propose de solliciter Sébastien Carré, technicien de l'ADA Bretagne, pour une journée d'insémination artificielle en groupe.

Tous les ans, quatre-cinq **groupes** de trois ou quatre apiculteur.rice.s sont constitués.

Ces groupes peuvent être constitués lors de la formation « Se préparer à une journée d'insémination artificielle », proposée annuellement par l'ADA Bretagne et animée par Sébastien (retrouvez la date sur le [catalogue de formations de l'ADA](#)).

Si vous avez déjà les compétences et/ou suivi cette formation, vous pouvez contacter directement Sébastien qui pourra vous intégrer à un groupe s'il reste des places disponibles.

Les groupes sont formés, soit par zone géographique, soit en fonction de la génétique utilisée sur l'exploitation, **avant le mois de mars de l'année suivante.**

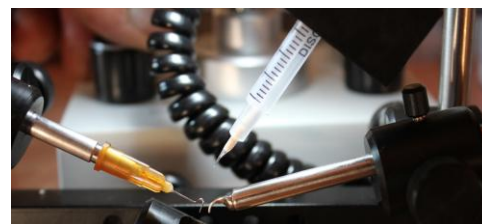
Au cours de la journée d'insémination, Sébastien insémine vos reines, une dizaine par apiculteur.rice, dans de bonnes conditions. La cession débute par l'installation du matériel, puis par le prélèvement des semences, pour terminer par l'insémination.

Prérequis

Être adhérent.e ADA Bretagne

Maîtriser l'élevage de reines et de mâles

Au sein du groupe, il faudra un.e apiculteur.rice, en mesure d'accueillir le groupe pour une journée d'insémination



Tarif

150€ TTC pour la journée d'insémination, correspondant à une dizaine de reines inséminées.

Le montant devra être versé avant mars 2026 à l'ADA Bretagne. Contactez Camille pour plus d'informations.

Camille Gruel – camille.ada@gie-elevages-bretagne.fr – 07 85 35 20 82

Protocole

En amont de la journée d'insémination :

Nous vous incitons très fortement à suivre la formation « Se préparer à une journée d'insémination artificielle ». Cette formation permettra de vous rappeler les bases de l'insémination artificielle mais ce sera surtout l'occasion de construire les groupes et d'élaborer votre calendrier apicole de l'année suivante en y intégrant les étapes menant à l'insémination artificielle (élevage des mâles et des reines).

Pour ceux l'ayant déjà suivie et pouvant intégrer un groupe, vous pourrez travailler le calendrier à respecter avec Sébastien et votre groupe a posteriori.

Vous aurez donc à charge : l'élevage et la préparation des reines vierges à inséminer, la constitution des ruches à mâles et l'élevage de ces mâles qui permettront d'inséminer les reines. Les participants restent libres d'utiliser les techniques qui leur conviennent le mieux que ce soit pour l'élevage des reines ou des mâles comme pour le choix du modèle de nucs. Lors de la formation et lors de toutes vos étapes, Sébastien sera joignable pour répondre à vos questions et vous guider.

Lors de la journée d'insémination :

Il vous faudra ramener les banques à mâles et les reines sur l'exploitation vous accueillant. Vous serez ensuite missionné de cueillir les mâles et les reines pour que Sébastien effectue l'insémination.

Après la journée d'insémination :

L'ADA reviendra vers vous pour savoir si la journée s'est bien passée et connaître le taux de réussite des inséminations. Vous pourrez toujours être en relation et échanger avec Sébastien.

Engagements

L'insémination artificielle n'est pas simple et implique une rigueur de la part de l'apiculteur.rice et de l'inséminateur.

L'inséminateur s'engage à inséminer les reines avec précautions et une hygiène rigoureuse. Il s'engage à vous apporter toutes les connaissances nécessaires en amont de la journée et à rester disponible pour répondre aux questions avant et après la journée d'insémination.

L'apiculteur.rice s'engage à respecter le calendrier apicole pour assurer la disponibilité de mâles matures et de reines à inséminer, sans quoi les inséminations seront fortement compromises pour l'apiculteur.rice et pour le groupe en général. Il.elle s'engage à tenir informer son groupe et Sébastien de l'avancée des étapes.

Malgré le respect de ses étapes, la réussite de l'insémination n'est pas garantie car elle dépend de beaucoup de facteurs le jour de l'insémination et également avant et après la phase technique d'insémination. Le montant de la prestation est à verser en amont pour témoigner des engagements de chacun.

Publication novembre 2025

